



## **Communiqué de presse CGT**

Le 1<sup>er</sup> mars 2016

### **Mars 2016, AREVA agonise.**

Lors du CCE de décembre 2015, la direction annonce une perte de 1 milliard d'euros pour l'année 2015 avec une quasi certitude de la stabilité de la perte.

Février 2016 : Rebondissement, la perte est de plus de 2 milliards d'euros. Le double de la perte annoncée en décembre 2015 !

En 2016, comme pour 2015, la direction du groupe nous a encore démontré son insuffisance innommable.

Pour la CGT, les discours financiers tenus par les dirigeants d'AREVA se suivent et se ressemblent pour finir sur une réalité chaque fois plus désastreuse.

Mais plus grave, pour les salariés, cette même direction composée d'incompétents est maintenue. Mensonges et trahisons sont le quotidien de la direction vis-à-vis des salariés.

Malgré le blocage des salaires, les salariés continuent à montrer leur attachement.

Eux font les efforts qui leurs sont demandés contrairement aux dirigeants qui ne renoncent ni à leur poste, ni à leurs bonus.

Le point crucial de l'annonce des résultats 2015, n'est pas la perte mais le paragraphe qui traite de la continuité d'exploitation pour l'année 2016.

Qu'est ce que la continuité d'exploitation ?

Les entreprises cotées doivent présenter des comptes qui permettent de couvrir l'intégralité des coûts pour une période de 12 mois.

Cette opération doit être renouvelée tous les 6 mois.

En janvier 2016, couverture jusqu'en janvier 2017. En juin 2016 couverture jusqu'en juin 2017, et ainsi de suite.

L'ETAT devait mettre en œuvre un prêt relais permettant de couvrir la continuité d'exploitation pour l'année 2016.

Le 24 février, veille de la publication des comptes d'AREVA, l'ETAT a annoncé son refus de procéder à ce prêt, renvoyant AREVA entreprise d'Etat, vers le monde bancaire.

De ce fait, AREVA a du reporter la publication des comptes 2015. Si AREVA n'avait pas obtenu le prêt de 1,1 milliard d'euros, le groupe aurait été en cessation de paiement, en faillite.

Une fois de plus, la CGT dénonce l'irresponsabilité de l'ETAT vis-à-vis des salariés du nucléaire.

Hollande, Valls, Macron et Sapin ont mis en danger nos emplois et notre avenir, non pas à long terme mais à très très court terme.

Quant au ministre du travail et de l'emploi, il serait bon qu'il s'occupe de maintenir et de défendre les emplois existants dans les entreprises dont il est le principal actionnaire, plutôt que détricoter le code du travail.

La solution trouvée (prêt bancaire) ne fait que perfuser AREVA jusqu'en Juin 2016. En effet, à cette date, AREVA devra démontrer sa capacité financière à assurer sa continuité d'exploitation jusqu'en juin 2017.

Si l'ETAT joue les apprentis sorciers et ne recapitalise pas AREVA d'ici juin 2016, alors AREVA sera en état de mort clinique.

La CGT AREVA NC appelle l'ensemble des salariés à participer massivement aux actions prévues sur tous les sites, lors des journées du 9 et 31 mars, afin d'exiger la recapitalisation du groupe nécessaire au sauvetage des emplois AREVA, et sous traitants.